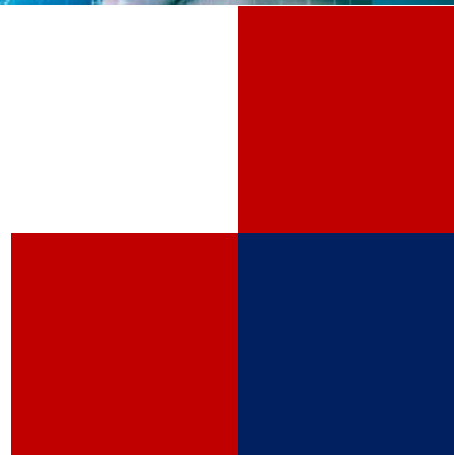




*Rapport d'activité au
31-12-2024*

Sommaire

- 1. CONJONCTURE ÉCONOMIQUE & FINANCIÈRE**
 - *Environnement International Conjoncture Nationale*
- 2. PRESENTATION DE LA SOCIETE**
 - Renseignement a caractères général concernant BH Leasing
- 3. ACTIONNARIAT**
- 4. ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION**
- 5. ORGANISATIONS**
- 6. FAITS MARQUANTS & PRINCIPALES RÉALISATIONS**
- 7. ACTIVITÉS & ÉTATS FINANCIERS**
 - *Chiffres Clés*
 - *Evolution des approbations et des mises en force*
 - *Répartition sectorielle des approbations et des mises en force*
 - *Part de marché des sociétés de leasing au 31/12/2024*
 - *Etats financiers au 31-12-2024*
- 8. LES PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS LA SOCIETE EST EXPOSEE**
- 9. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUE**
 - *Perspectives d'avenir*
- 10. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT**
- 11. INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCES A L'AGO**
- 12. LE TITRE EN BOURSE**
- 13. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**
- 14. AFFECTATION DES RESULTATS**
- 15. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**



CONJONCTURE ÉCONOMIQUE
&
FINANCIÈRE

Conjoncture économique internationale :

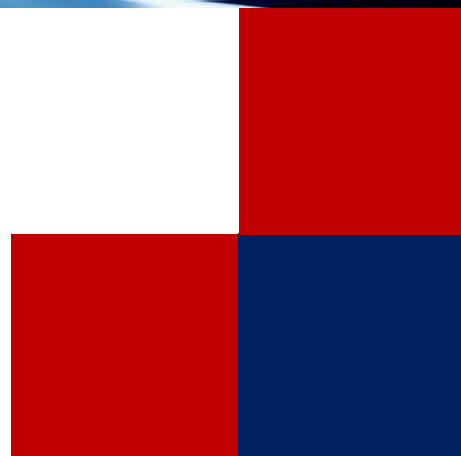
Les principaux faits ayant marqué l'année 2024 sur le plan international se résument ainsi

- Révision à la hausse des prévisions de la croissance économique mondiale pour l'année 2024 et maintien de celles pour les années 2025 et 2026 inchangées, selon la Banque Mondiale.
- Baisse des taux de chômage dans la plupart des pays industrialisés au terme de l'année 2024.
- Repli des prix internationaux des produits de base et décélération de l'inflation en 2024.
- Assouplissement des politiques monétaires des principales Banques Centrales.
- Hausse des principaux indices boursiers, en 2024, et appréciation du dollar vis-à-vis des principales devises, particulièrement l'euro.

Conjoncture économique nationale

Sur le plan national, il a été constaté :

- Reprise modérée de l'activité économique au cours de l'année 2024 et amélioration attendue à partir de 2025.
- Campagne agricole 2024-2025 prometteuse grâce aux bonnes conditions climatiques.
- Recul de l'activité industrielle en 2024, sous l'effet de l'atonie de la demande extérieure et des difficultés persistantes dans les industries extractives.
- Bonne Saison touristique durant l'année 2024.
- Décélération de l'inflation en 2024.
- Une amélioration de la liquidité sur le marché monétaire au cours du dernier trimestre de 2024.
- Stabilisation de l'indice boursier et hausse des émissions publiques.
- Contraction du déficit courant et quasi-stagnation du besoin de financement dégagé par le compte financier au cours de l'année 2024.
- Appréciation du dinar face à l'euro, dépréciation face au dollar en 2024, et hausse des transactions devises contre dinar au comptant sur le marché interbancaire.



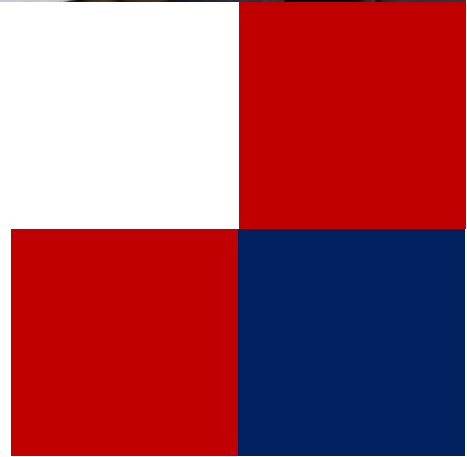
PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Renseignements à Caractère Général Concernant BH LEASING

| | |
|-------------------------------------|--|
| Dénomination sociale | BH Leasing |
| Nationalité | Tunisienne |
| Siège social | Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance – Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajene |
| Téléphone | 00 216 31 389 700 |
| Fax | 00 216 71 949 335 |
| Adresse électronique | BHL@bhleasing.com.tn |
| Site Web | www.bhleasing.com.tn |
| Forme juridique | Société Anonyme |
| Date de constitution | 28-mars-97 |
| Durée de vie | 99 ans |
| Objet social | <p>La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche ou de service.</p> <p>Elle peut effectuer aussi des opérations d'affacturage (factoring).</p> <p>Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales et mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.</p> <p>La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.</p> |
| Date d'introduction en bourse | 01/12/2010 |
| Exercice social | Une année, allant du 1er janvier au 31 décembre. |
| Capital social | 35 000 000 dinars divisés en 7 000 000, actions de nominal 5 dinars entièrement libérées. |
| Tribunal compétant en cas de litige | Tunis |
| Régime fiscal applicable | <p>Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing.</p> <p>La loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000, portant loi de finances pour l'année 2001, notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés du leasing.</p> <p>La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.</p> |
| Identifiant unique | 0587756X |

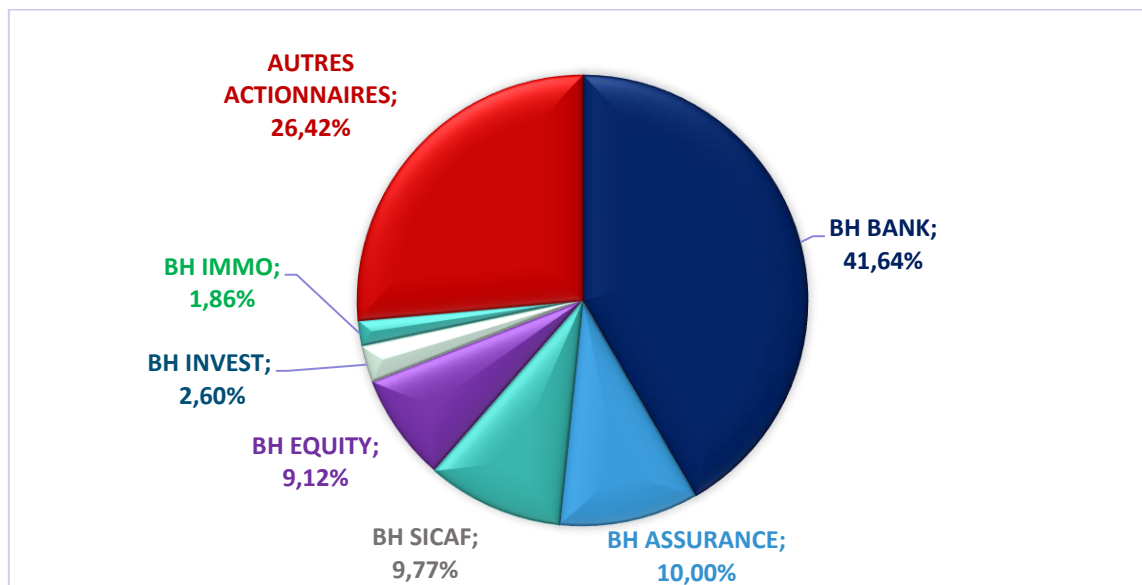
Les Agences

| | | |
|--------------------------|---|---|
| Agence Centrale Tunis | Rue AOHRA FAIZA-Immeuble BH ASSURANCE – Centre Urbain Nord | Téléphone : 71 189 700 Fax : 71 949 335 E-mail : BHL@bhleasing.com.tn |
| Agence Sousse | Immeuble HADRUMET, 2ème étage Bureau n° B 2.4, Place FARHAT HACHED, BAB BHAR Sousse 4000 | Téléphone : 73 215 222 Fax : 73 270 222 E-mail : agence.sousse@bhleasing.com.tn |
| Agence Sfax | Immeuble EL MORJENE, 2ème étage N°A2-4, Avenue de l'Environnement, Route de Gabes KM1 Sfax 3000 | Téléphone : 74 452 840 Fax : 74 452 980 E-mail : agence.sfax@bhleasing.com.tn |
| Agence Beja | Immeuble Vaga 2ème Etage (En face de la Poste), Avenue Habib Bourguiba,9000 Béja | Téléphone : 78 450 440 Fax : 78 450 430 E-mail : agence.beja@bhleasing.com.tn |
| Agence Nabeul | N 04 Bis Avenue Hedi Nouira 8000 Nabeul | Téléphone : 58 559 768 E-mail : agence.nabeul@bhleasing.com.tn |
| Agence Gafsa | Avenue Houcine Bbouzaine IMM EL ONES,1er Etage Place Pasteur-DOUALY GAFSA | Téléphone : 31 389 700 E-mail : agence.gafsa@bhleasing.com.tn |
| Agence Gabes | Bureau N°A1-1 - 1er Etage Immeuble SIS A ABOU KACEM CHEBBI-GABES | Téléphone : 31 389 700 E-mail : agence.gabes@bhleasing.com.tn |
| Agence Ksar Hellel | Avenue Hadj SOUA - 2eme Etage Immeuble BRAHEM Bureau N°III - KSAR HELLEL | Téléphone : 31 389 700 E-mail : agence.ksarhellel@bhleasing.com.tn |



ACTIONNARIAT

Répartition du Capital au 31 Décembre 2024



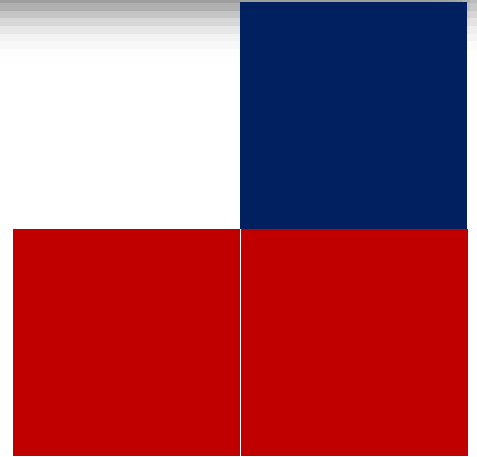
BH LEASING filiale du groupe BH Bank, constitue l'actionnaire majoritaire de BH Leasing et détient la majorité des droits de vote et assure le contrôle de l'institution et développe des synergies multiples notamment en termes commerciales, financiers et sociales.

Conformément à l'article 31 des statuts, les titulaires de 10 actions au moins peuvent assister aux réunions des assemblées générales ou se faire représenter. Les titulaires de moins de 10 actions peuvent se regrouper et se faire représenter par l'un d'eux munis des pouvoirs nécessaires.

De même, l'article 35 des statuts, stipule que chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Au 31 décembre 2024, le capital social de BH Leasing est réparti comme suit :

| Actionnaires | 31/12/2024 | |
|---------------------|------------------|---------------|
| | Nombre d'actions | % du capital |
| BH BANK | 2 915 014 | 41,64% |
| BH SICAF | 684 122 | 9,77% |
| BH ASSURANCE | 699 999 | 10,00% |
| BH EQUITY | 638 723 | 9,12% |
| BH INVEST | 182 190 | 2,60% |
| BH IMMO | 130 000 | 1,86% |
| Total | 5 250 048 | 74,99% |



ORGANES D'ADMINISTRATION
&
DE DIRECTION

Organe d'Administration

| | |
|-----------------------------|---|
| M. Wajdi KOUBAA | Président du Conseil |
| M. MOHAMED MABROUK | Administrateur représentant la BH Bank |
| M. Ali SAADLI | Administrateur, Représentant BH EQUITY |
| Mme. Dalila BADER | Administrateur représentant BH ASSURANCE |
| M. Sami BEN MABROUK | Administrateur représentant EL BOUNIANE |
| M. Ali LAHIOUEL | Administrateur, représentant les actionnaires minoritaires BH Leasing |
| M. Ahmed TRABELSI | Administrateur |
| M. Jabeur CHEBBI | Administrateur Indépendant, Président du Comité d'audit |
| M. Ahmed KALLEL | Administrateur Indépendant, Président du Comité des risques |
| Mme Thouraya M'ZOUGH | Directrice Générale |

La structure de l'Organe d'Administration

| Administrateur | Représentant | Période du mandat | Qualité | Activité Professionnelle | Mandat dans autres Conseil d'Administration |
|------------------------|---|-----------------------------|---|---|---|
| Mr WAJDI KOUBAA | Lui-même | 2023 jusqu'à Septembre 2024 | Président du CA | Directeur Général de BH BANK | Président du CA de BH LEASING et BH EQUITY |
| BH Bank | M.ALI SAADLI jusqu'au mois de Juin 2024 | 2023 jusqu'à Juin 2024 | Administrateurs | Directeurs de Pôle à la BH Bank | - |
| | M.MOHAMED MABROUK | Juin 2024 /2025 | | | Président du CA SICAV BHO Administrateur BH ASSURANCE Administrateur BH EQUITY Administrateur BH SICAF |
| BH ASSURANCE | Mme. Dalila Bader | 2023/2025 | Administrateur | DG de la société BH Assurance | Administrateur représentant BHA au CA de BH EQUITY. Administrateur représentant BHA au CA de BH Recouvrement. Administrateur personne physique au CA de BH IMMO et PCA de son conseil |
| BH EQUITY | Mr Fadhel Guizani | 2023 jusqu'à Septembre 2024 | Administrateur | DG de la société BH Equity | Administrateur au sein du CA de BH Assurance / BH Invest / BH Immo-BH Recouvrement /BH SICAF / SICV BH Obligatoire /STIMEC |
| La société EL BOUNIANE | Mr Sami Ben Mabrouk | 2023/2025 | Administrateur | DG de la société EL Bouniane | Administrateur au sein du CA de BH EQUITY |
| Mr. Ahmed TRABELSI | Lui-même | 2023/2025 | Administrateur | Homme d'affaires | Président du CA de BH Assurance |
| Mr ALI LAHIOUEL | Lui-même | 2023 jusqu'à Juin 2024 | Administrateur Représentant les petits porteurs | Retraité | Néant |
| Mr Ahmed KALLEL | Lui-même | 2024/2026 | Administrateur indépendant et Président du comité des risques | Consultant financier et expert en gestion des risques | Néant |
| Mr Jabeur CHEBBI | Lui-même | 2023/2025 | Administrateur indépendant et Président du comité permanent d'audit interne | Consultant senior risques financiers et de liquidité à BNP PARIBAS France | Néant |

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale et peuvent être pris parmi ou en dehors des actionnaires.

Conformément à l'article 23 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordé par le conseil.

La structure du Comité d'Audit Interne

| Nom et prénom | Fonction | Actionnaire représenté |
|-------------------------|--------------------------|------------------------|
| M. Jabeur CHEBBI | Administrateur Président | Indépendant |
| Mme. Dalila BADER | Administrateur membre | Lui même |
| M. Ahmed TRABELSI | Administrateur membre | Lui-même |
| Mme. Thouraya M'ZOUGHJI | Secrétaire du comité | Lui-même |

La structure du Comité des Risques

| Nom et prénom | Fonction | Actionnaire représenté |
|----------------------|--------------------------|------------------------|
| M. Ahmed KALLEL | Administrateur Président | Indépendant |
| M. Ali Lahiouel | Administrateur membre | Lui même |
| M. Sami BEN MABROUK | Administrateur membre | Lui même |
| M. Badreddine CHAHED | Secrétaire du comité | Lui-même |

La structure du Comité de nomination et de rémunération

| Nom et prénom | Fonction | Actionnaire représenté |
|-------------------------|----------------------|------------------------|
| M. Wajdi KOUBAA | Président | Lui-même |
| M. Mohamed Mabrouk | Administrateur | Lui-même |
| Mme. Dalila BADER | Administrateur | Lui-même |
| Mme. Thouraya M'ZOUGHJI | Secrétaire du comité | Lui-même |

Comites émanant de l'Organe de la Direction Générale

Il est créé au sein de la société les comités suivants :

Comité de direction

Il est composé de l'ensemble des Directeurs en poste de la Société, la Directrice de la Conformité LAB/FT en assure le secrétariat

Le comité de direction, qui se réunit autant que nécessaire, et périodiquement, est un organe d'échange et de concertation, assiste le directeur général dans le pilotage de la performance globale de BH Leasing et la mise en œuvre des stratégies établies par l'Organe d'Administration.

Comité interne de financement Leasing

Il est composé du Directeur Général, du Directeur du Développement Commercial, du Directeur des Risques, Directeur Etude et Mise en Place, et Directeur de la Conformité et LAB/FT. Les Directeurs du Recouvrement et du Juridique siègent dans les cas de financements accordés pour les anciennes relations accusant des retours d'impayés afin d'évaluer la nature de ces derniers ainsi que pour les avis juridiques dans le cadre des garanties

Le comité de financement a pour mission de statuer sur les demandes de financement relatifs aux relations dont l'engagement net est inférieur ou égal à 2 000mD (y compris la demande en cours) pour un financement leasing mobilier de matériels standards pour un taux concurrentiel, spécifiques ou immobilier.

Comité de « Watch List » & « Work Unit »

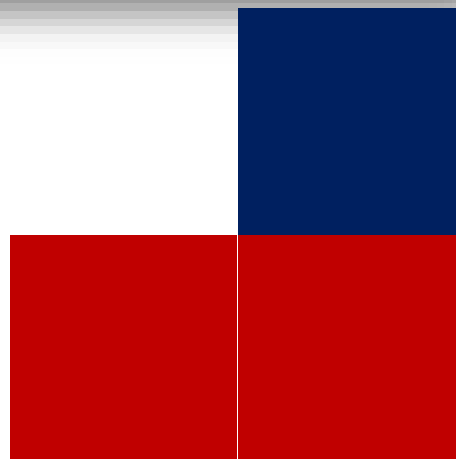
Il est composé du Directeur Général, Directeur de des Risques, Directeur Juridique, Contentieux, directeur recouvrement, Directeur du Développement Commercial et des Responsables de « Watch List » & « Work Unit ».

Le comité de suivi des actifs classés est une instance interne de décision qui a pour mission la discussion les prévisions annuelles de recouvrement amiable et contentieux, examen et discussions de la répartition du portefeuille des créances classées entre les unités du recouvrement ,suivi des réalisations et des prévisions derecouvrement, validation de l'ajustement de classes proposé par les unités du recouvrement ,élaboration d'un point desituation mensuelle sur les actifs classés de la société.

Comité de Trésorerie

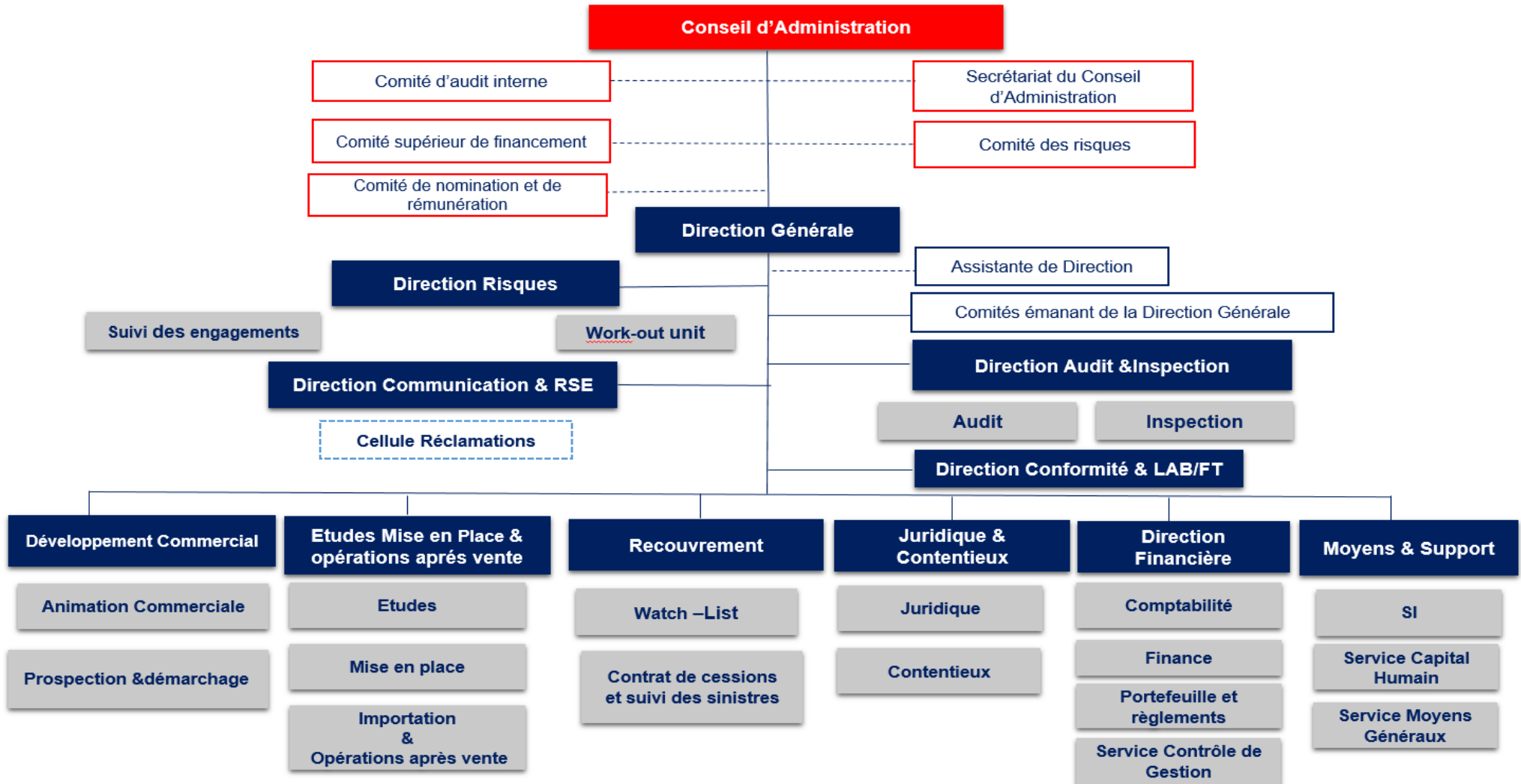
Il est composé du Directeur Général, du Directeur Financier, du Directeur des Risques, du Contrôleur de Gestion, du Chef de Service Financier et chef service suivi des engagements.

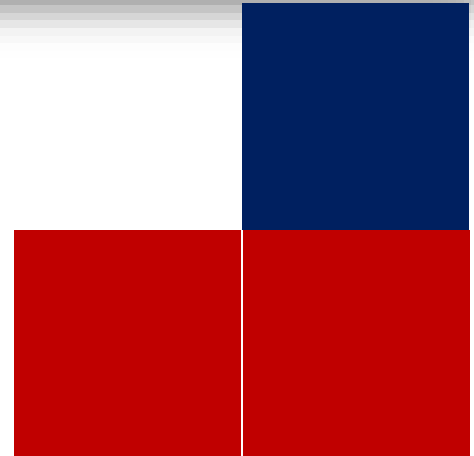
Le comité de trésorerie a pour mission de statuer pour l'évaluation des réalisations en matière de trésorerie, les prévisions des périodes à venir, les plans d'action en termes de remboursement, tirage, négociation des conditions d'emprunts, nouvelles demandes d'emprunt, de placement, de rachat. Proposition de mise en place, d'ajustement ou d'actualisation de procédure, de tarification, et de mettre en place la stratégie financière de la société.



ORGANISATION

Organigramme





FAITS MARQUANTS
&
PRINCIPALES RÉALISATIONS

Les principaux faits saillants ayant marqué l'exercice 2024 se résument ainsi :

Production :

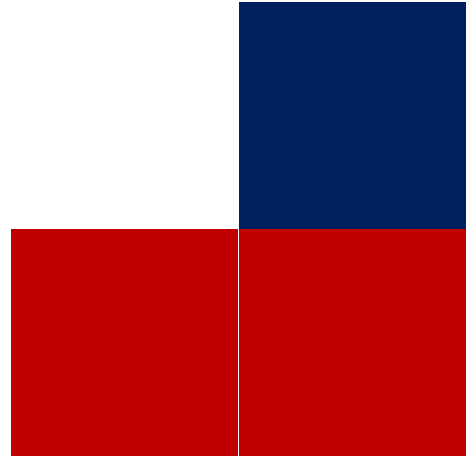
- ❖ Une Augmentation des mises en force : Le montant des MEF a augmenté de 33,9% par rapport à 2023 pour atteindre un total de 151 MD, soit un taux de réalisation de l'objectif (TRO) de 116%.
- ❖ Une augmentation des intérêts et produits assimilés de leasing : Le montant total des intérêts et produits assimilés de leasing a augmenté de 10,3% par rapport à fin 2023 pour atteindre un total de 39 MD soit un taux de réalisation de l'objectif (TRO) de 102%.
- ❖ Une augmentation de PNL : Le produit net de leasing a augmenté de 24,61% par rapport à fin 2023 pour atteindre un montant de 18,6 MD soit un taux de réalisation de l'objectif (TRO) de 111%.

Engagements et provisions :

- ❖ Une augmentation des engagements clients : Le volume total des engagements a augmenté de 8,43% par rapport à fin 2023, soient un montant de 323 MD.
- ❖ Une diminution des impayés : Le montant total des impayés a baissé de 12,2% pour atteindre un total de 26,7MD contre 30,3MD à fin 2023.
- ❖ Une diminution des créances classées : Le volume total des créances classées a diminué de 20,47% pour atteindre un total de 38MD contre 48MD à fin 2023.
- ❖ Une diminution des provisions et agios : Le volume total des provisions et agios a diminué de 17,87% pour atteindre un total de 24 MD contre 29 MD à fin 2023.

Charges et résultats :

- ❖ Le montant des charges financières a été de **23 MD** à fin 2024.
- ❖ Le montant total des charges d'exploitation hors provisions (Charges du personnels & autres charges d'exploitation) a été de **10 MD** à fin 2024.
- ❖ Une amélioration au niveau de résultat net : L'exercice 2024 a été clôturé avec un bénéfice de **3,9 MD** contre un gain de **3,15 MD** à fin 2023, soient une évolution de 22%. Le niveau de l'IS est passé de 0,09 MD à fin 2023 à 1,5 MD à fin 2024.



ACTIVITÉS
&
ETATS FINANCIERS

Chiffres Clés

| Indicateurs de performance | 2022 | 2023 | 2024 |
|----------------------------|-------|-------|-------|
| Mises en Force | 120,8 | 112,8 | 150,9 |
| Créances sur la clientèle | 307,1 | 297,9 | 323 |
| Résultats Nets | 2,0 | 3,1 | 3,9 |

| Ratios de rentabilité | 2022 | 2023 | 2024 |
|----------------------------------|-------|-------|-------|
| Résultat net / FP (ROE) | 6,5% | 9,8% | 11% |
| Résultat net / Total Actif (ROA) | 0,7% | 1,1% | 1,3% |
| PNL / Total Actif | 5,31% | 5,21% | 6,02% |
| Résultat net / PNL | 12,5% | 21,1% | 20,9% |

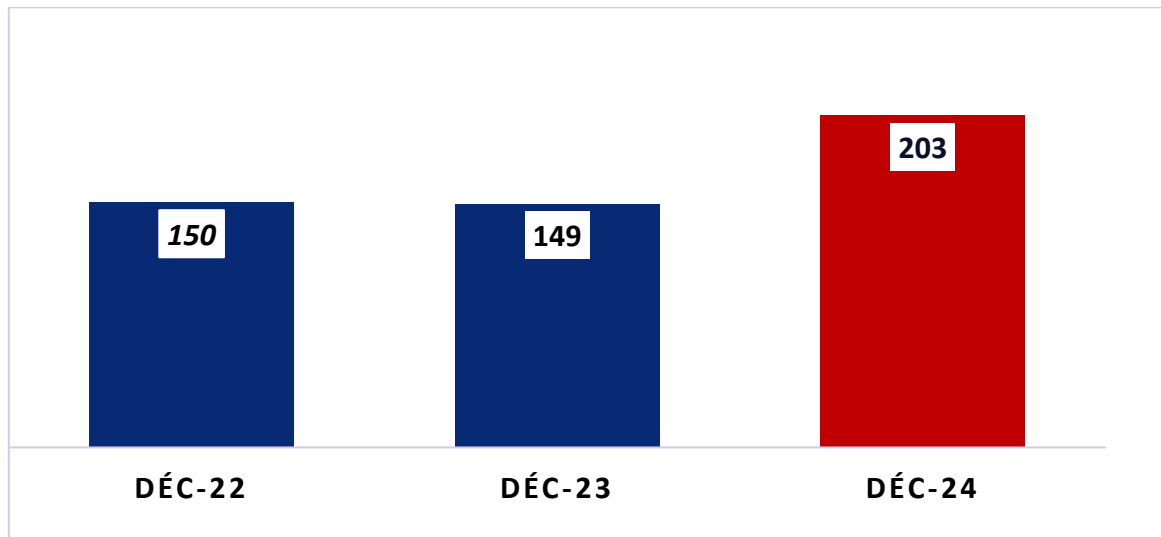
| Ratios de rentabilité | 2022 | 2023 | 2024 |
|----------------------------------|--------|--------|--------|
| Fonds propres nets | 51,0 | 50,6 | 52,5 |
| Total Fonds propres nets de base | 32,0 | 35,0 | 39 |
| Ratio de solvabilité | 16,25% | 16,05% | 15,10% |
| Ratio Tier I | 10,2% | 11,11% | 11,14% |

| Ratios de rentabilité | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|-------|-------|--------|
| Créances Douteuses et Litigieuses | 42,3 | 47,8 | 38,0 |
| Provisions + Agios Réservés | 30,3 | 28,7 | 23,5 |
| Taux des actifs classés | 13,8% | 16,1% | 11,8% |
| Taux de Couverture des CDL par les provisions | 71,7% | 59,9% | 61,68% |

Evolution des Approbations et des Mises en Force

Approbations

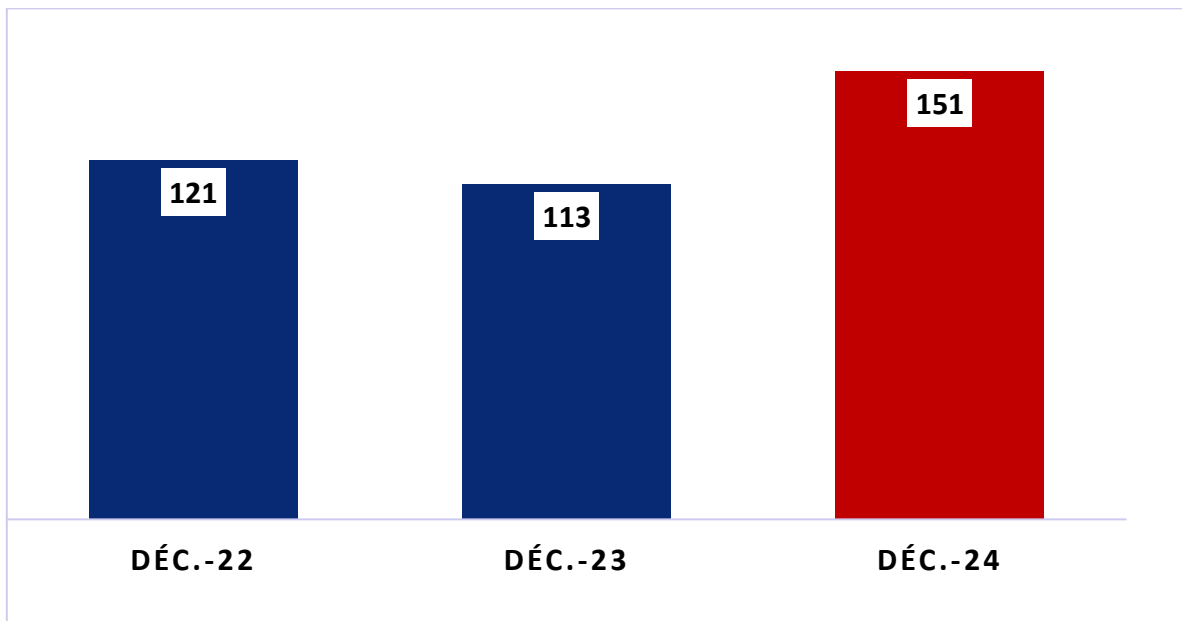
L'année 2024 a été clôturée par un total de 203 MD d'approbations contre 149 MD en 2023. Les approbations ont enregistré en 2024 une augmentation de 36,09% par rapport à 2023.



Approbations comparées 2022 - 2024 en MD

Mise en Force

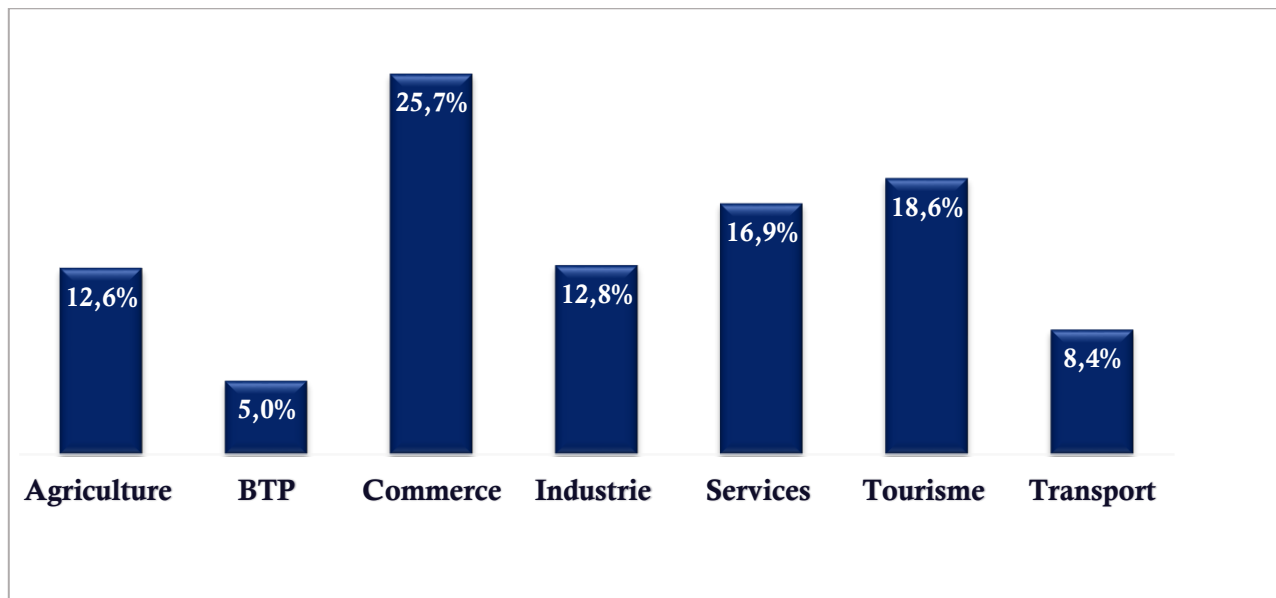
Les Mises en force (Production) ont atteint 151 MD à fin 2024 contre 113 MD en 2023, soit une augmentation de 33,9%.



Mise en force comparées 2022 - 2024 en MD

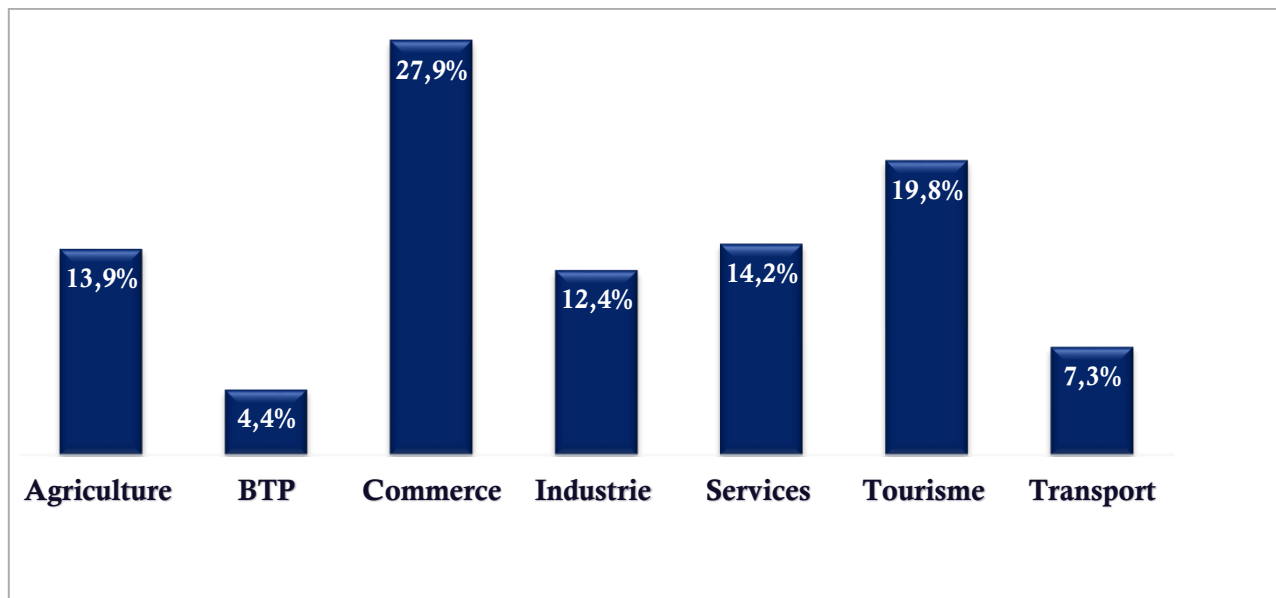
Répartition Sectorielle des Approbations & des Mises en Force

Aussi bien pour les approbations que pour les mises en forces, les secteurs porteurs de l'activité de BH Leasing demeurent les secteurs de : Commerce, Services, Tourisme et Agriculture & Pêche.



Répartition des Approbations par secteur 2024

Les quatre secteurs (**Commerce, Services, Tourisme et Agriculture & Pêche**) constituent les plus grandes fractions des financements approuvés en 2024, soit 74% des totales approbations.

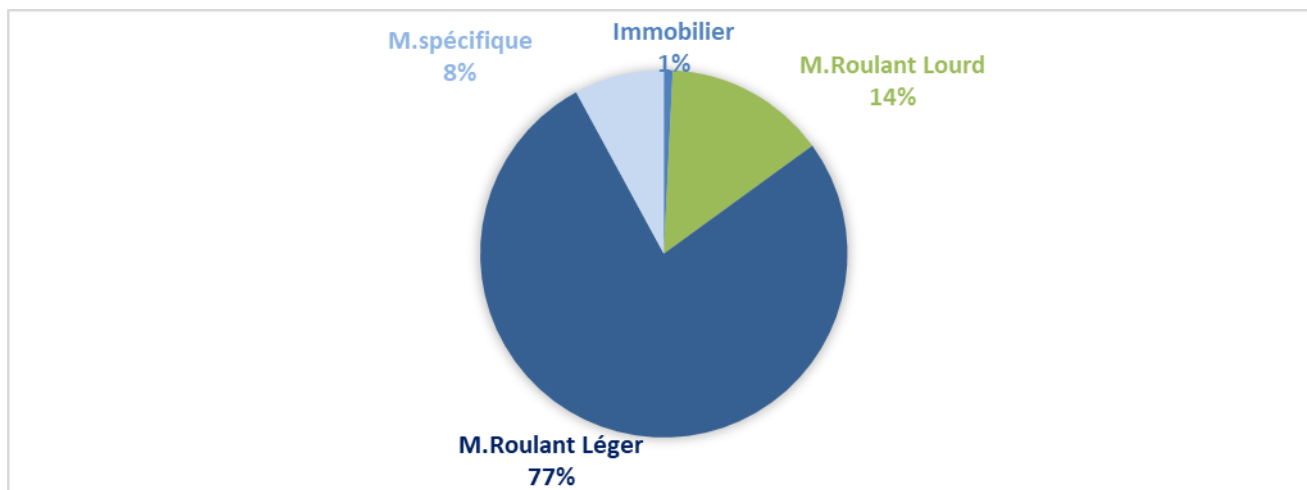


Répartition des Mises en forces par secteur 2024

La répartition des mises en forces par secteur profite essentiellement au secteur de Commerce Divers, qui accapare 28% des MEF à fin 2024, par ailleurs la totalité des parts revenant aux secteurs de Services Divers, Industrie diverse, Tourisme et de l'Agriculture & Pêche est de 60%.

Répartition des Approbations & des Mises en Force par type de matériel

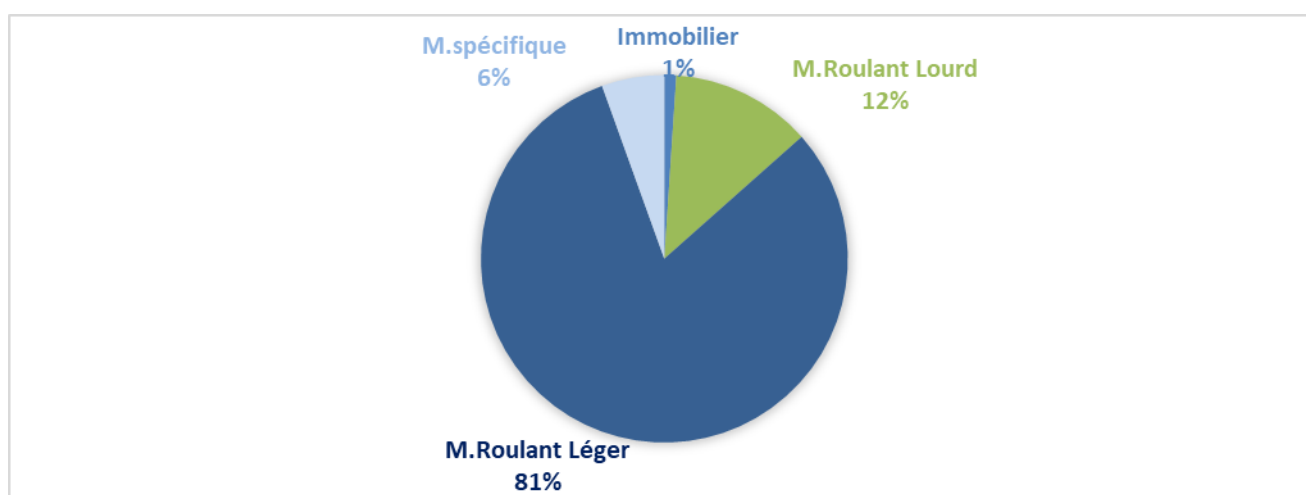
La répartition des approbations par type de bien est caractérisée par une prépondérance du Leasing Mobilier qui représente 99% du total des approbations à fin 2024.



Répartition des Approbations par type de matériel 2024

La répartition des MEF par type de bien est caractérisée par une prépondérance du Leasing Mobilier qui représente 99% du total des MEF à fin 2024.

Il est à noter que la part la plus importante des opérations mobilières porte sur le Matériel Roulant et plus particulièrement sur le Matériel Roulant Léger avec une part de 81%.

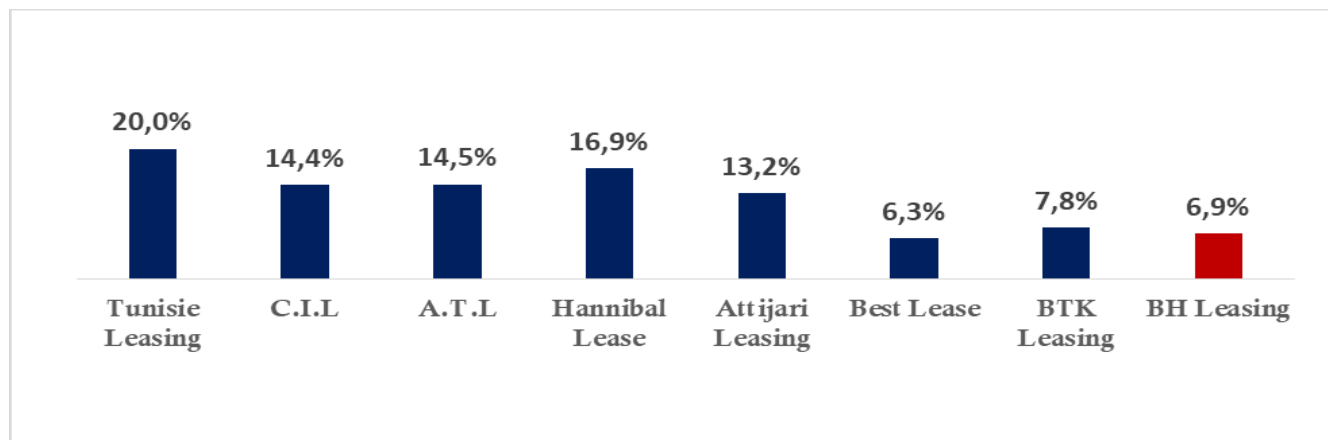


Répartition des Mises en Force par type de matériel

Part de Marché des Sociétés de Leasing au 31/12/2024

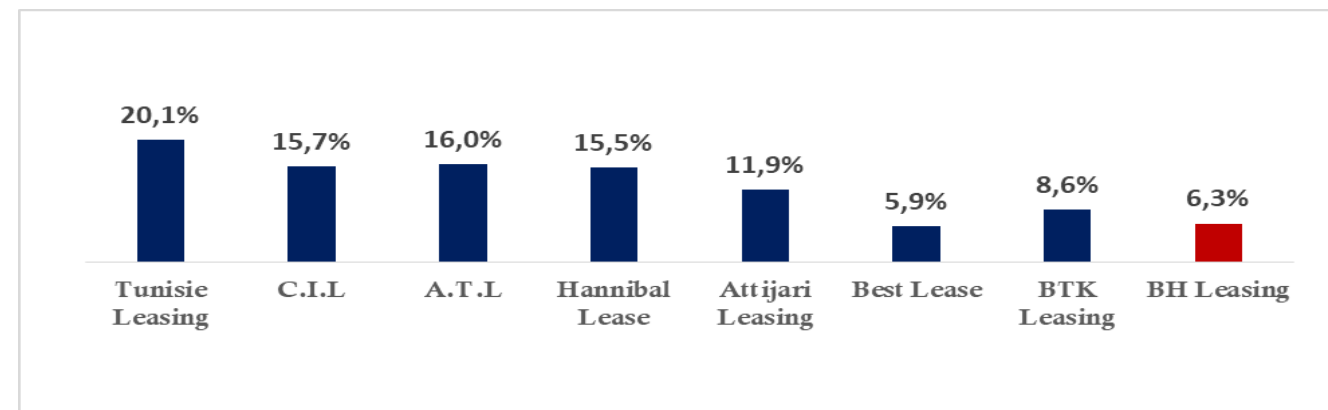
Approbations :

La part de marché de BH Leasing en 2024 s'est élevée à 7% en termes d'approbations.



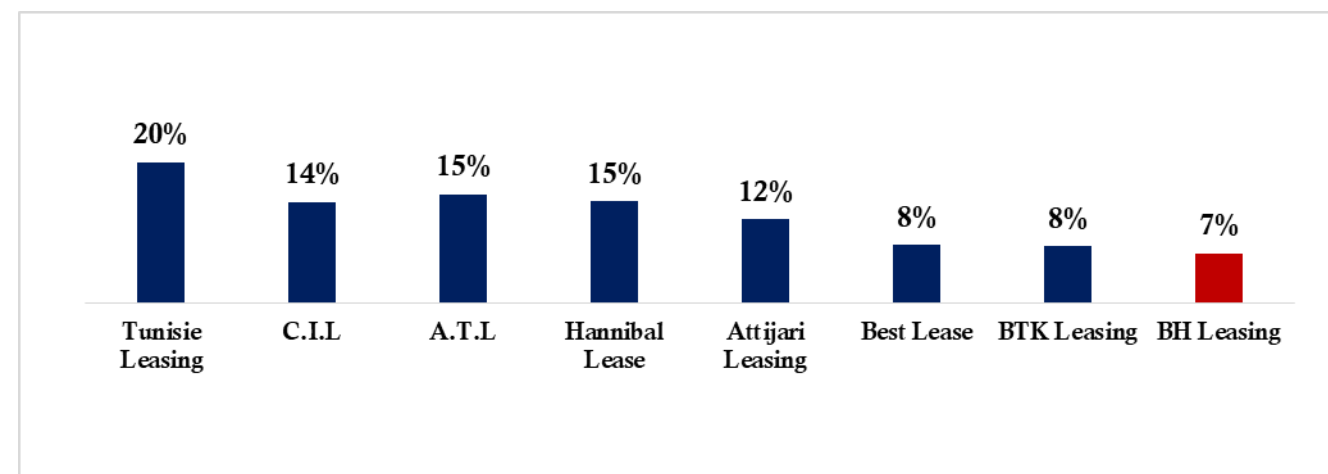
Mises en Forces :

La part de marché de BH Leasing en 2024 s'est élevée à 6% en termes de mises en forces.



Engagements clients

Avec 7% de parts de marché, BH Leasing occupe la huitième place au niveau du secteur en termes des engagements clients.



Etats financiers au 31-12-2024

| BH LEASING | | | |
|--|--------------|--------------------|-------------------|
| BILAN ARRETE AUX 31/12/2024 | | | |
| (En dinars tunisiens) | | | |
| ACTIFS | Notes | 31/12/2024 | 31/12/2023 |
| Liquidités et équivalents de liquidités | 1 | 15 096 379 | 19 281 792 |
| Créances sur la clientèle | 2 | 276 637 897 | 249 524 872 |
| Créances de Leasing : encours financiers | | 272 353 323 | 246 650 280 |
| Moins : provisions 1 | | <11 379 908> | <9 544 693> |
| | 2.1 | 260 973 415 | 237 105 587 |
| Créances de Leasing : impayées | | 26 615 712 | 30 330 378 |
| Moins : provisions 2 | | <16 614 261> | <23 289 576> |
| | 2.2 | 10 001 450 | 7 040 801 |
| Créances de leasing encours | 2.3 | 5 663 032 | 5 378 483 |
| Portefeuille titre de placement | | 0 | 0 |
| Portefeuille titres d'investissement | 3 | 6 175 560 | 6 404 012 |
| Titres d'investissement | | 7 678 155 | 7 906 607 |
| Moins : provisions 3 | | <1 502 595> | <1 502 595> |
| Valeurs immobilisées | 4 | 7 791 943 | 8 125 232 |
| Immobilisations propres | | 12 922 563 | 12 848 535 |
| Moins : Amortissement | | <5 130 620> | <4 723 303> |
| Immobilisations corporelles en cours | | 8 888 | |
| Autres Actifs | 5 | 3 827 646 | 3 897 567 |
| TOTAL DES ACTIFS | | 309 538 313 | 287233475 |

BH LEASING
BILAN ARRETE AUX 31/12/2024

(En dinars tunisiens)

| CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS | Notes | 31/12/2024 | 31/12/2023 |
|--|-------|--------------------|--------------------|
| <u>PASSIFS ET CAPTAUX PROPRES</u> | | | |
| PASSIFS | | | |
| Dettes envers les établissements financiers | | 0 | 0 |
| Dettes envers la clientèle | 6 | 3 421 012 | 3 121 160 |
| Emprunts et dettes rattachées | 7 | 235 685 946 | 218 287 527 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 8 | 24 500 201 | 25 987 922 |
| Autres passifs courants | 9 | 6 645 878 | 4 434 795 |
| <i>Total des passifs</i> | | 270 253 037 | 251 831 404 |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital social | | 35 000 000 | 35 000 000 |
| Réserves légales | | 1 490 146 | 1 490 146 |
| Autres réserves | | 4 300 539 | 4 300 539 |
| Réserves pour fonds social | | 193 392 | 208 882 |
| Résultats reportés | | <5 597 496> | <8 747 070> |
| <i>Total des capitaux propres avant résultat</i> | | 35 386 580 | 32 252 498 |
| Résultat de l'exercice | | 3 898 695 | 3 149 573 |
| <i>Total des capitaux propres après résultat</i> | 10 | 39 285 275 | 35 402 071 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS | | 309 538 313 | 287 233 475 |

BH LEASING
ETAT DE RESULTAT (PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024)

(En dinars tunisiens)

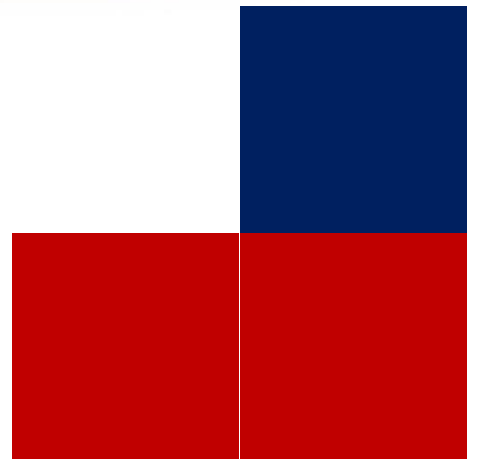
| Désignation | Notes | 31/12/2024 | 31/12/2023 |
|---|-----------|---------------------------|---------------------------|
| <u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u> | | | |
| Intérêts et produits assimilés de leasing | | 39 287 837 | 35 620 602 |
| Variation des produits réservés | | 629 975 | <405 685> |
| Charges financières nettes | | <23 349 699> | <21 660 456> |
| Produits des placements | | 1 967 292 | 1 405 690 |
| Produits nets | 11 | 18 535 404 | 14 960 151 |
| <u>CHARGES D'EXPLOITATION</u> | | | |
| Charges de personnel | 12 | <7 347 478> | <6 851 587> |
| Dotation nette aux provisions pour créances douteuses | 13 | <2 612 940> | <2 728 371> |
| Dotations ou reprises sur titres | | 0 | <414 990> |
| Dotations aux amortissements des immo propres | 14 | <479 416> | <474 724> |
| Dotations nettes pour risques et charges | | <65 000> | 0 |
| Autres charges d'exploitation | 15 | <2 886 861> | <2 611 950> |
| Total des charges d'exploitation | | <13 391 696> | <13 081 622> |
| Résultat d'exploitation | | 5 143 709 | 1 878 529 |
| Autres gains ordinaires | 16 | 552 731 | 1 364 838 |
| Autres pertes ordinaires | 17 | <18 796> | <570> |
| Résultat des activités ordinaires avant impôt | | 5 677 644 | 3 242 798 |
| Impôt sur les sociétés | | <1 482 458> | <82 724> |
| Impôt sur placement | | | |
| Contribution sociale de solidarité | | <296 492> | <10 500> |
| Résultat des activités ordinaires après impôt | | 3 898 695 | 3 149 573 |
| Eléments extraordinaires | | 0 | 0 |
| Résultat net de l'exercice | | 3 898 695 | 3 149 573 |

| ETAT DE FLUX DE TRESORERIE | | |
|--|---------------------------|---------------------------|
| (En dinars tunisiens) | | |
| | 31/12/2024 | 31/12/2023 |
| Flux de trésorerie liés à l'exploitation | | |
| Encaissements reçus des clients | 191 099 490 | 174 182 808 |
| Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing | <169 151 021> | -138 296 617 |
| Sommes versés aux personnel & fournisseurs | <5 920 360> | -5 330 999 |
| Intérêts payés CMT | <19 791 649> | -22 407 085 |
| Autres flux de trésorerie | <1 637 028> | -5 665 469 |
| Etat impôts et taxes payés | <6 748 627> | -1 161 370 |
| Flux de trésorerie affectés à l'exploitation | <12 149 197> | 1 321 268 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements | | |
| Déc. de l'acquis. d'immob. Propres | <6 389 373> | <123 721> |
| Enc. De la cession d'immob. Propres | 30 691 | 50 000 |
| Déc. de la cession. d'immo. Financières | 0 | <950 820> |
| Enc. de la cession. d'immo. Financières | 0 | 950 820 |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements | <6 358 682> | <73 721> |
| Flux de trésorerie liés au financement | | |
| Enc. provenant des emprunts | 109 819 844 | 266 500 000 |
| Remboursements d'emprunts | <95 497 377> | <282 151 727> |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | 14 322 466 | <15 651 727> |
| Variation de trésorerie | <4 185 413> | <14 404 179> |
| Trésorerie au début de l'exercice | 19 281 792 | 33 685 971 |
| Trésorerie à la clôture de l'exercice | 15 096 379 | 19 281 792 |

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31/12/2024

(En dinars tunisiens)

| | Note | 31/12/2024 | 31/12/2023 |
|---|------|--------------------|--------------------|
| ENGAGEMENTS DONNES | | | |
| 20-1 | | | |
| Engagement de financement en faveur de la clientèle | | 21 797 902 | 18 652 914 |
| Engagements sur titres | | 0 | 0 |
| Engagements donnés | | 21 797 902 | 18 652 914 |
| ENGAGEMENTS RECUS | | | |
| 20-2 | | | |
| Garanties Reçues | | 21 634 911 | 19 522 407 |
| Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs | | 64 884 395 | 57 094 469 |
| Valeurs des biens, objet de leasing | | 235 474 443 | 203 291 913 |
| Engagements reçus | | 321 993 749 | 279 908 789 |
| ENGAGEMENTS RECIPROQUES | | | |
| Emprunts obtenus non encore encaissés | | 0 | 0 |
| Engagements réciproques | | 0 | 0 |



**LES PRINCIPAUX RISQUES
AUXQUELS LA SOCIETE
EST EXPOSEE**

En tant qu'établissement financier, BH Leasing est confrontée aux risques suivants :

Le risque de taux

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la Banque centrale 2006-19 en date du 28/11/2006, le risque global de taux est défini comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Pour BH Leasing, ces risques de taux global se manifestent principalement dans les cas suivants :

- ✓ L'augmentation du taux de refinancement sur le marché en défaveur de la société dont la structure des taux est fixe, c'est un risque couru ;
- ✓ Pour tous le secteur de leasing ; ce risque sera atténué par le recours à des refinancements à taux fixe (emprunts obligataires et/ ou bancaires) ;
- ✓ La diminution de la marge est due à la concurrence et au nombre élevé des sociétés de leasing opérant sur le marché.

Pour faire face à ces risques, BH Leasing a cherché :

En premier lieu à diversifier ses ressources de financement auprès des banques de la place ou auprès du marché financier tant à taux fixes et variables que court et moyen terme.

Le risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque et afin d'assurer convenablement le suivi des engagements de BH Leasing envers ses fournisseurs de matériels de leasing et pouvoir assurer en conséquence les engagements de financement envers sa clientèle, un comité de trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi des engagements de la société, d'assurer à temps la gestion des ressources nécessaires au financement afin d'éviter tout risque de taux ou de liquidité et d'honorer dans les délais ses engagements.

Ces deux premiers risques de taux et de liquidité sont suivis au niveau du comité des Risques de la société dont la composition et les attributions sont décrites ci-dessus

Le risque de crédit et notation interne

Ce risque résulte de la défaillance des clients à la suite d'une évolution défavorable de la conjoncture économique.

Pour se prémunir contre ce risque, BH Leasing a renforcé ses structures depuis fin 2008 par la mise en place d'un département de gestion des risques.

Ce département est chargé de l'analyse des risques, de s'assurer de l'adéquation des demandes de financement par rapport aux besoins des clients, à leur capacité de remboursement et compte tenu de l'environnement économique dans lequel opère le client.

BH Leasing ne traite qu'avec les contreparties, personnes physiques ou morales, bénéficiant d'une bonne réputation, et exerçant des activités licites et jugées honorables. Les équipes commerciales sont responsables pour recueillir les informations pertinentes sur la clientèle, en excluant la clientèle qui serait répertoriée dans les bases négatives (interdits de comptes/chéquiers, contentieux, terrorisme, lutte anti-blanchissement...).

Si une contrepartie n'honore pas sa signature auprès de BH Leasing ou du système bancaire, elle ne peut plus prétendre à de nouvelles attributions de crédit auprès de BH Leasing sauf en cas de leur régularisation rapide.

Si un règlement amiable se traduit par un abandon de créances en principal ou en intérêt, après accord par l'instance habilitée formellement, la contrepartie (Groupe ou individuelle) ne peut plus prétendre à des concours auprès de BH Leasing, sauf décision contraire et formelle du Comité habilité.

Les directions commerciales doivent également s'assurer de la bonne origine et du caractère licite des ressources de la clientèle.

Les garanties et sûretés sont exigées en tant qu'atténuateur du risque de contrepartie. Elles sont prises en compte pour leur valeur économique et font l'objet d'actualisation périodique.

Le processus d'octroi des prêts est basé sur des limites de financements par opération et du niveau d'engagement au niveau de BH Leasing.

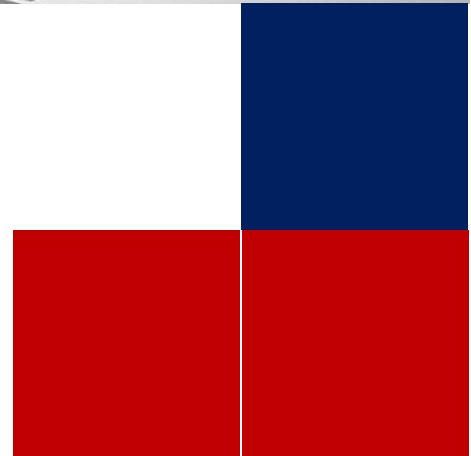
Déploiement de l'outil de notation interne de contrepartie « ANADEFI ». Cette notation permettra à BH Leasing d'être en conformité avec les exigences réglementaires et servira pour l'application des normes IFRS 9 dans l'établissement des bilans consolidés du groupe BH Bank.

Le risque opérationnel

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs :

- ✓ La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels.
- ✓ Le recensement des incidents avérés.
- ✓ Les indicateurs de suivi des risques opérationnels.



LES ORIENTATIONS
STRATEGIQUES

Perspectives d'avenir

La politique de croissance de BH Leasing pour le quinquennal 2025 sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays, en matière de nouveaux investissements ou de disponibilité des ressources de financement pour hisser le positionnement de la société vers le TOP 4 du secteur ».

Ainsi, les orientations stratégiques 2025 adoptées par la société s'articulent autour des piliers suivants :

- Restructurer l'activité commerciale pour mettre en avant les avantages concurrentiels de BH Leasing :
- Qualité de service,
- Proximité des clients
- L'ouverture ciblée et étudiée de nouvelles agences et/ou de bureaux de représentation au sein de la BH Bank
- Développement de la synergie avec BH groupe
- L'intégration systématique de la dimension digitale aussi bien au niveau du plan du développement commercial qu'au niveau des autres plans d'actions touchant les différents départements de la société avec une orientation client ;
- La mise en place d'une politique d'appétence aux risques conformément à la réglementation en vigueur et aux standards du groupe BH Bank ;
- Efficacité opérationnelle, pour une meilleure productivité avec une maîtrise des charges
- Développement d'une démarche de responsabilité sociétale et environnementale

La nouvelle stratégie est ainsi basée sur six axes fondamentaux :

- Maximisation du Produit Net de Leasing.
- Optimisation des Ressources Financières.
- Amélioration de la qualité du portefeuille Client.
- Pilotage du capital humain.
- Développement du Système d'information.
- Mise en place d'une nouvelle stratégie digitale.

A. Maximisation du PNL

La maximisation du Produit Net Leasing de BHL reposera sur trois volets fondamentaux :

- L'ouverture ciblée et étudiée de nouvelles agences et/ou de bureaux de représentation au sein de la BH Bank
- Innovation et qualité des services : La Transformation Digitale, optimisation des processus et réduction des délais.
- Croissance saine, conforme et rentable à travers :
 - Une politique de maîtrise du risque de crédit,
 - Planification d'actions commerciales avec les fournisseurs et concessionnaires,
 - Participation de la BHL dans les salons, les foires et les événements de métier,
 - Renforcer la synergie avec la BH BANK en matière de prospection clients :

B. Optimisation des Ressources Financières

Notre stratégie sera basée sur la collecte des ressources à moyen et long terme avec des coûts réduits et des taux fixes. BH Leasing continue toujours à gérer une situation basée sur le recours à des crédits moyen terme bancaires, en privilégiant notamment le recours à l'emprunt obligataire, et en cas de besoin ponctuel à des Certificats de dépôt auprès des OPCVM et les compagnies d'assurances et d'autres opérateurs économiques.

C. Amélioration de la Qualité du Portefeuille Client

Pour améliorer la qualité de son portefeuille, BH Leasing prévoit de conserver un ratio de couverture confortable tout en maîtrisant l'évolution des créances classées en B2, B3 et B4 et tenir compte des opérations de radiations des créances irrécouvrables (Write Off, toute en respectant les conditions régies par l'article 48, paragraphe 14 du Code de l'IRPP et loi 2018-37 du 06 juin 2018) afin d'arriver à réaliser un taux de créances non performantes de 8% à fin 2026.

Les axes retenus par BH Leasing pour les exercices 2025 seront :

Recouvrement à l'amiable : à travers le Watch list :

- Viser un recouvrement par typologie de clients en s'appuyant davantage sur le recouvrement amiable afin de préserver les relations commerciales.
- Prendre des mesures décisives et soutenues à caractère structurel pour réduire le taux de retour des échéances impayés à la première présentation.
- Mettre en place un plan d'actions pour le suivi et la réduction du risque de crédit sur les relations classées.
- Le renforcement de la synergie avec la banque mère BH Bank en matière de recouvrement des impayés des clients communs.
- Optimiser le système d'alerte précoce des créances susceptibles de devenir non performantes, à travers la redynamisation du Comité Watch list .

Recouvrement Contentieux : notamment en collaboration avec le Wok out unit

Pour diminuer le volume des créances non performantes, BHL a élaboré une stratégie de résolution de ses créances et a établi un ensemble des actions contentieuses afin de réaliser ses objectifs fixés et qui se présentent comme suit :

1. La mise en place des opérations de restructuration,
2. Accélérer les poursuites judiciaires et l'exécution des jugements obtenus,
3. Exécution immédiate des garanties en possessions,
4. Accélérer les ventes des matériels récupérés,
5. Recours aux sociétés de recouvrement des créances et assurer leurs suivis,
6. Procéder la radiation des créances irrécouvrables conformément à la circulaire de la BCT 2022-01.

D. Pilotage du capital humain

En Mars 2024, BH leasing a mis en place le nouvel organigramme et ceci afin d'assurer la mise à niveau de son organisation actuelle en réponse aux nouvelles exigences qui s'imposent. En septembre 2024, l'organigramme a été mis à jour dans un objectif d'optimisation des processus

L'optimisation de la gestion du capital humain est axée sur :

- Redéploiement des Ressources Humaines existantes.
- Développement continu des Compétences à travers la formation et en collaboration avec BH Academy.
- Gestion de Carrières : la mise en place d'une politique de gestion des carrières fondée sur des opportunités de progression de carrière claires et attrayantes basée sur la performance (Refonte du Système d'évaluation et de promotion).

E. Développement du Système d'information

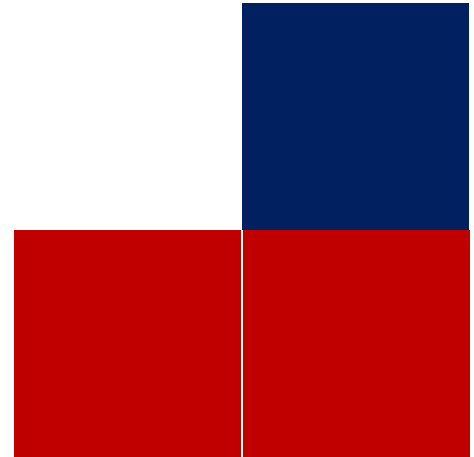
En ce qui concerne son système d'information, Il convient de rappeler que BH Leasing le considère comme étant un facteur de développement et de réussite sur lequel elle mise pour remporter les défis de la compétitivité. Ainsi Les principales actions qui seront engagé au cours des trois prochaines années se détaillent comme suit :

- Mise en place d'un plan de continuité d'activité (PCA).
- Migration vers les normes IFRS.
- Migration des serveurs de virtualisation.
- Continuer à mettre en place les recommandations de l'audit sécurité.
- Mise en place d'une cartographie des risques opérationnels.
- Mise en place d'une solution de gestion des immobilisations.
- Mise en place d'une solution de gestion du Business Plan.

F. Mise en place d'une stratégie Digitale

La digitalisation est un enjeu majeur pour BHL dans le futur, elle se repose sur les axes suivants :

- Gestion des comptes de média sociaux et du site web de l'entreprise
- **Amélioration de l'expérience client** : La digitalisation permet d'améliorer l'expérience client en simplifiant les processus et en rendant les services plus accessibles.
- **Automatisation des processus métier** : La digitalisation est un moyen d'automatiser ou de faciliter les opérations d'un processus métier par la mise en œuvre ou le développement de solutions logicielles.
- **Amélioration de la productivité** : La digitalisation peut aider à augmenter la productivité en automatisant certaines tâches, ce qui permet aux employés de se concentrer sur des tâches plus stratégiques.
- **Utilisation de solutions numériques intégrées** : Les solutions numériques intégrées à la digitalisation peuvent aider à vérifier les informations, à automatiser la saisie et la correction, et à générer des alertes en cas d'anomalie.



ACTIVITE EN MATIERE DE
RECHERCHE &
DEVELOPPEMENT

L'année 2024 a été une période de croissance, d'innovation et de consolidation pour BH LEASING. Notre engagement envers l'excellence opérationnelle, la sécurité des données et l'amélioration continue a été au cœur de toutes nos actions. Voici un aperçu détaillé de nos réalisations et de nos projets futurs.

Politique de Sécurité

Manuel de Politique de Sécurité

Nous avons élaboré un manuel de politique de sécurité exhaustif. Ce document guide nos employés sur les meilleures pratiques en matière de sécurité des données, de confidentialité et de protection contre les menaces. Il couvre des sujets tels que l'accès aux informations sensibles, la gestion des mots de passe et la prévention des cyberattaques.

Audit Sécurité Réglementaire

Un audit approfondi de notre infrastructure a été réalisé pour évaluer notre conformité aux réglementations en vigueur. Nous avons examiné nos systèmes, nos processus et nos politiques pour nous assurer qu'ils répondent aux normes de sécurité. Les résultats de cet audit ont été utilisés pour renforcer nos mesures de sécurité.

Mesures de Sécurité Continues

- Sauvegarde Quotidienne des Données : Chaque jour, nous effectuons une sauvegarde complète de toutes nos données. Cette précaution garantit que nous pouvons restaurer rapidement les informations en cas de besoin.
- Mise à Jour de l'Antivirus : Tous les postes du réseau sont équipés d'un antivirus mis à jour quotidiennement pour détecter et neutraliser les menaces potentielles.
- Gestion Sécurisée des Comptes : Nous appliquons des politiques strictes pour la gestion des comptes, y compris des changements de mots de passe réguliers.
- Maintenance de la Sécurité Électrique : Nos équipements informatiques sont entretenus pour garantir leur bon fonctionnement, notamment l'onduleur principal.

Amélioration Continue des Applications Métiers

MLEtat, PEC, SREC, Tresor, Anadefi et MLEKIP

Nous avons amélioré nos applications de gestion existantes :

- Ajout de Nouveaux États : Nous avons enrichi les fonctionnalités de nos applications avec de nouveaux états pour une meilleure analyse des données.
- Amélioration des Fonctionnalités Existantes : Nous avons écouté les retours de nos utilisateurs et apporté des améliorations significatives aux fonctionnalités existantes.
- Intégration de Nouvelles Fonctionnalités : Nous avons introduit des fonctionnalités innovantes pour optimiser les processus métiers.

Modernisation et Projets Futurs

Migration du Système de Messagerie

Nous avons migré vers une version plus récente de notre système de messagerie. Cela a amélioré la communication interne et la collaboration entre les équipes.

Manuel de Politique de Sécurité et Audit de Sécurité Règlementaire

- Manuel de Politique de Sécurité : Nous avons collaboré avec un cabinet externe pour élaborer un manuel complet. Il sert de référence pour toutes nos pratiques de sécurité.
- Audit de Sécurité Règlementaire : Nous avons examiné nos processus de sécurité pour nous assurer de notre conformité aux réglementations en vigueur.

Suivi des Annonces Légales et Système de Notation Interne

- Suivi des Annonces Légales : Nous avons mis en place une solution automatisée pour gérer les annonces légales. Un système d'alerte nous informe des nouvelles publications.
- Système de Notation Interne : Nous avons actualisé notre système de notation avec des règles de calcul plus précises.

Gestion des Réclamations

Nous avons mis en place un système de gestion des réclamations pour répondre efficacement aux préoccupations de nos clients et partenaires. Ce système permet de suivre, d'analyser et de résoudre les problèmes signalés, contribuant ainsi à améliorer notre service.

Plan de Continuité d'Activité (PCA)

Le plan de continuité d'activité (PCA) est au cœur de nos préoccupations pour 2025. Nous travaillons activement à sa finalisation. Voici les principaux aspects du PCA :

- **Identification des Risques** : Nous avons analysé les risques potentiels qui pourraient perturber nos opérations (pannes matérielles, cyberattaques, catastrophes naturelles, etc.).
- **Stratégies de Récupération** : Nous avons élaboré des stratégies pour minimiser l'impact de ces risques et assurer la continuité de nos activités.
- **Tests et Exercices** : Nous prévoyons des tests réguliers pour vérifier l'efficacité du PCA et former nos équipes à réagir en cas d'urgence.

Gestion d'Immobilisation

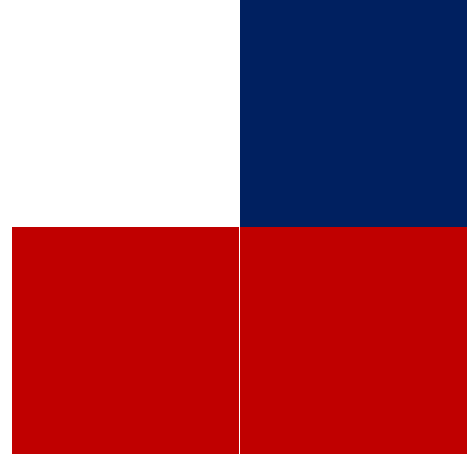
En 2025, nous mettrons en place une solution de gestion d'immobilisation. Cela nous permettra d'automatiser certaines écritures comptables liées à nos actifs matériels (bâtiments, équipements, etc.).

Amélioration du Workflow Décisionnel

Nous cherchons à améliorer notre processus décisionnel. Cela inclut l'optimisation des flux de travail, la collecte de données pertinentes et l'analyse approfondie pour des décisions éclairées.

Intégration de Nouvelles Fonctionnalités

Nous continuerons d'enrichir nos applications existantes avec des fonctionnalités innovantes. L'objectif est d'améliorer l'efficacité, la productivité et la satisfaction de nos utilisateurs.



INFORMATIONS SUR
LES CONDITIONS
D'ACCES A L'AGO

(Articles 31 et 32 des Statuts de BH LEASING)**Art 31 : Admission aux Assemblées Générales (mis à jour)**

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un mandataire. Ce mandataire devra être muni d'un pouvoir à cet effet.

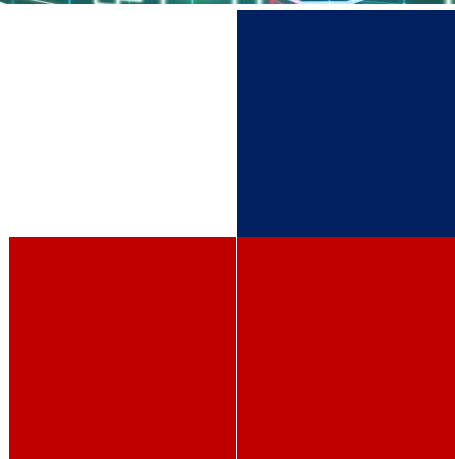
La forme des pouvoirs sera déterminée par le conseil d'Administration. Toutefois, les personnes morales actionnaires sont valablement représentées à toute assemblée générale par un de leurs membres ou par des mandataires munis d'un pouvoir à cet effet sans qu'il soit besoin que ces mandataires soient eux-mêmes actionnaires de la société.

Art 32 : Conditions pour être admis à siéger aux Assemblées Générales

Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux assemblées générales être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion.

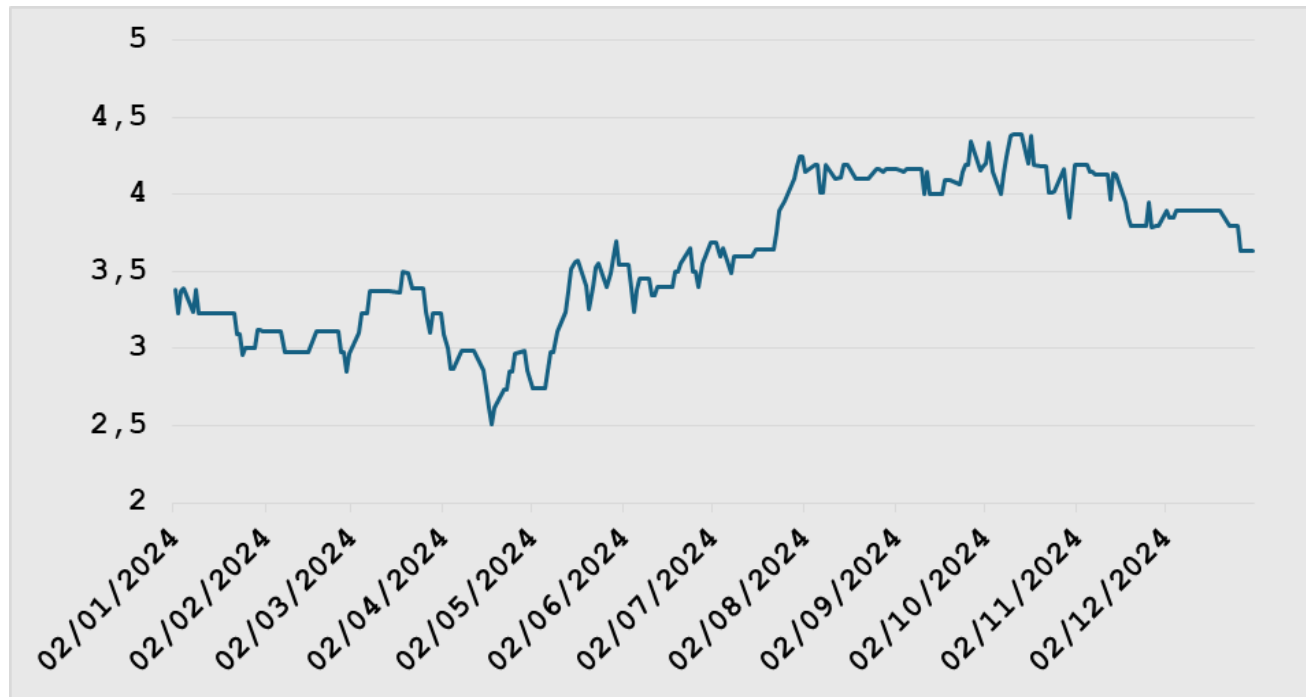
Toutefois, le conseil d'administration a toujours la faculté de réduire les délais en dehors de ces limites.



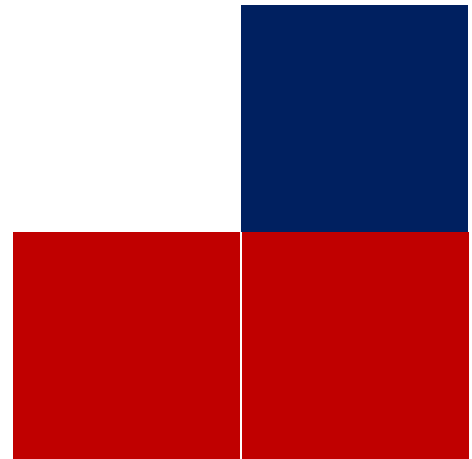
LE TITRE EN BOURSE

Les transactions sur la valeur au cours de l'année 2024 ont concerné 299 707 titres et les capitaux échangés se sont élevés à 1,041 MD. Le cours de l'action a fluctué entre 2,51DT et 4,39DT, le cours moyen pour ces transactions a été de 3,6DT.

Ci-après le graphique qui représente l'évolution du cours de l'action de BH Leasing durant 2024 :



Evolutions du cours boursier de BH LEASING - 2024



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Evolution des effectifs

L'effectif du personnel s'est établi au 31/12/2024 à **70** personnes contre 57 personnes en 2023.

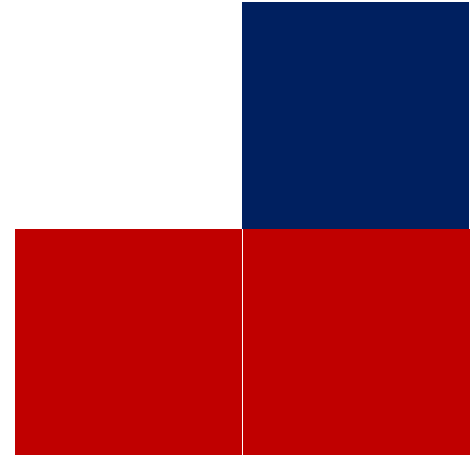
Les principaux événements liés à la gestion des Ressources Humaine durant l'exercice 2024 :

- **Au niveau de recrutement : (15)** contractuels pour les ouvertures des agences et le renfort des structures d'exploitation pour en accompagner l'évolution des Mises en force.
- **Au niveau de départ : (2)** 1 employé (Décès)
- **Au niveau de la Gestion Sociale :** Rien à signaler.

Au niveau de la Formation Professionnelle :

Conformément aux dispositions de convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers, le personnel de la BH LEASING bénéficie d'une politique de formation visant à améliorer leur performance et à être à la page des nouvelles techniques utilisées dans le secteur.

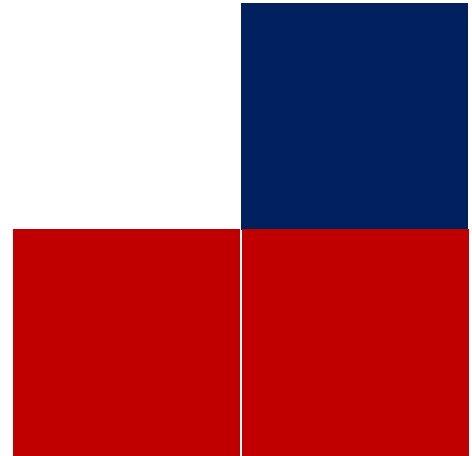
En 2024 les frais des actions de formation ont atteint la somme de **45.391,000 DT** pour **29** participants contre **36.595,843 DT** dinars en 2023 pour **15** participants.



AFFECTATION DES RESULTATS

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à **39 285 275 DT** et s'analyse comme suit :

| Libellés | Capital social | Réserves Légales | Autres Réserves | Prime liée au capital | Réserves statutaires | Réserves Fonds Social | Résultats Reportés | Résultat de la période | Total |
|--|-------------------|------------------|------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|--------------------|------------------------|-------------------|
| Solde au 31/12/2021 | 35 000 000 | 1 490 146 | 3 996 047 | 0 | 304 492 | 233 225 | -11 848 935 | 1 140 342 | 30 315 318 |
| Affectation du résultat de l'exercice 2021 | | | | | | | 1 140 342 | -1 140 342 | 0 |
| Crédits non remboursables et autres avantages en natures | | | | | | -11 640 | | 0 | -11 640 |
| Résultat 2022 | | | | | | | | 1 961 523 | 1 961 523 |
| Solde au 31/12/2022 | 35 000 000 | 1 490 146 | 3 996 047 | 0 | 304 492 | 221 585 | -10 708 593 | 1 961 523 | 32 265 200 |
| Affectation du résultat de l'exercice 2022 | | | | | | | 1 961 523 | -1 961 523 | 0 |
| Crédits non remboursables et autres avantages en natures | | | | | | -12 702 | | 0 | -12 702 |
| Résultat 2023 | | | | | | | | 3 149 573 | 3 149 573 |
| Solde au 31/12/2023 | 35 000 000 | 1 490 146 | 3 996 047 | 0 | 304 492 | 208 883 | -8 747 070 | 3 149 573 | 35 402 071 |
| Affectation du résultat de l'exercice 2023 | | | | | | | 3 149 573 | -3 149 573 | 0 |
| Crédits non remboursables et autres avantages en natures | | | | | | -15 491 | | 0 | -15 491 |
| Résultat 2024 | | | | | | | | 3 898 695 | 3 898 695 |
| Solde au 31/12/2024 | 35 000 000 | 1 490 146 | 3 996 047 | 0 | 304 492 | 193 392 | -5 597 497 | 3 898 695 | 39 285 275 |



**RAPPORT DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « BH LEASING »

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 18 Avril 2024, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « BH LEASING » au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Les états financiers ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états.

I- Rapport d'audit sur les états financiers

1- Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « BH LEASING » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de Résultat, l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 309 583 313 DT et un résultat net bénéficiaire de 3 898 695 DT.

À notre avis, les états financiers de la Société, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II-Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des provisions constituées sur la clientèle

La société « BH LEASING » en tant qu'établissement financier est exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Ce risque est contrôlé à travers l'amélioration et la réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

Ainsi, les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par les textes subséquents et comme décrit dans la note 2.1 des états financiers.

Au 31 décembre 2024, le total des créances sur la clientèle s'élève à **304 632 067 DT**. Les provisions et les agios réservés constitués pour couvrir les risques rattachés à ces créances s'élèvent respectivement à **24 251 713 DT** et à **3 742 456 DT**.

Compte tenu, de la nature de ce risque et des critères de détermination de ces provisions, nous avons considéré l'évaluation de ces rubriques comme une question clé dans notre audit.

A ce titre, nous avons examiné l'adéquation des provisions constituées sur les créances de leasing en procédant comme suit :

- Vérification de l'exhaustivité des engagements recensés ;
- Vérification de la bonne application des critères édictés par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Vérification de la correcte évaluation des garanties réelles et financières reçues de la clientèle ainsi que de la valeur vénale des biens en leasing compte tenu des décotes annuelles applicables par la société ;
- Vérification des produits réservés.

2- Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

3- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

4- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

- Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

III- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

- Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité, incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 25 février 2025

Les commissaires aux comptes

P / F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Mme Emna RACHIKOU



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn

P / Cabinet CPA Tunisie

Mme Imen MANSOURI



Société inscrite au Tableau de l'OECT
3, Impasse ELMAKARI – Rue Jaafer EL
BARMAKI, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. : +216 71 282 730 Fax : +216 71 282 730
E-mail : audit.cpa@gnet.tn